



PROJET CAEN PRESQU'ÎLE

Rénovation des grues portuaires du quai de Normandie

Dans le cadre du projet de réaménagement de la presqu'île de Caen, les deux grues portuaires Caillard, vestiges du passé industriel du site portuaire, seront un marqueur fort de son identité. C'est pourquoi, le projet du Nouveau Bassin prévoit la mise en valeur de l'histoire du lieu par la conservation du patrimoine : rails, pylônes, charpentes métalliques... Ces grands éléments deviendront ainsi les jalons d'une grande promenade maritime au bord du canal.



Le canal et ses grues © Septième ciel images

Histoire des grues du Nouveau Bassin

Situées le long du Canal de Caen à la mer, sur le quai de Normandie à Caen, les deux grues servaient à décharger le charbon de l'usine « France Charbon » située quai de Normandie (fin d'activité en 2008).

Elles sont l'un des derniers vestiges de l'activité industrialo-portuaire du quai du Nouveau Bassin et portent une valeur patrimoniale forte. Aujourd'hui non fonctionnelles mais toujours debout, elles seront rénovées dans le cadre du projet du Nouveau Bassin afin de les conserver (sans les remettre en fonctionnement), les mettre en valeur et de connecter les visiteurs à l'histoire du site.

Aussi, le quai de Normandie, sur lequel les grues sont installées, a vocation à devenir un espace public vivant, convivial et accessible à tous. Au bord du Canal, face à l'avenue de Tourville végétalisée, le quai constitue une opportunité unique pour la ville de renouer avec l'eau.

Avec l'amarrage du Gerveur et son activité relancée, les grues renforcent le caractère portuaire et maritime de la Ville.

CONTACTS PRESSE :

Emmanuelle TIRILLY (Région Normandie) • 06 13 99 87 28 • emmanuelle.tirilly@normandie.fr
Daniela TERZI (Caen la mer / Ville de Caen) • 07 84 51 03 97 • d.terzi@caenlamer.fr
Thibault TIERCELET (SPLA Presqu'île) • 06 76 36 91 14 • t.tiercelet@caen-presquile.fr



Photo historique des grues en fonctionnement © Cadomus – G. Pigache

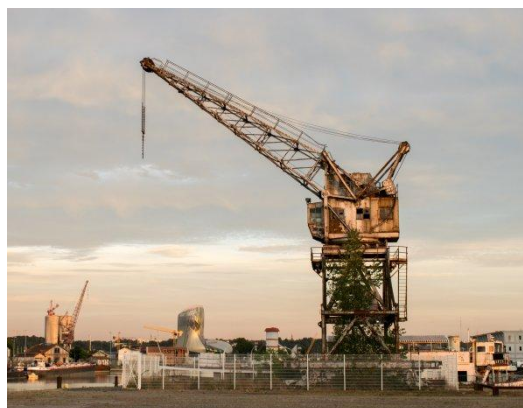
Un marqueur fort pour la ville

Les exemples des Grues noire et Titan à Nantes, des Grues Paindavoine à Marseille ou encore de la Grue Wellman à Bordeaux... font figure de symboles portuaires et constituent des repères tant pour les habitants que pour les touristes. **Elles deviennent des points de destination, dès lors que leur réhabilitation constitue un intérêt urbain, artistique, esthétique.**

Après une consultation d'architecture, les études de conception et le suivi de la réalisation du projet ont été confiés à un groupement interdisciplinaire constitué de YAP Architecture, Ibatec et Ingé-Infra.



La grue titan jaune, un des symboles de la ville de Nantes © AFP - Nicolas Le Quérré



Grue Wellman à Bordeaux - Bassins à flots – en cours de rénovation - © Adréline

Les grandes étapes du chantier

La réalisation de ce chantier de rénovation est confiée à l'entreprise havraise LASSARAT, qui a notamment rénové la grue noire située à Nantes, également symbole du patrimoine industriel de la ville.

CONTACTS PRESSE :

Emmanuelle TIRILLY (Région Normandie) • 06 13 99 87 28 • emmanuelle.tirilly@normandie.fr
Daniela TERZI (Caen la mer / Ville de Caen) • 07 84 51 03 97 • d.terzi@caenlamer.fr
Thibault TIERCELET (SPLA Presqu'île) • 06 76 36 91 14 • t.tiercelet@caen-presquile.fr



La Grue noire - Nantes - chantier Lassarat et Manang
© Nantes métropole et ville

Il se déroulera en plusieurs étapes sur une durée d'environ 6 mois, de fin octobre 2024 à fin avril 2025 avec :

- Les opérations de démontages des flèches afin de les traiter au sol.
- L'encapsulage et le confinement des différentes parties d'ouvrage.
- Les opérations d'avivage pour préparer les surfaces métalliques.
- Les opérations de peinture, avec un système trois couches comprenant deux couches d'anticorrosion et une couche de finition.
- Les opérations de repose des flèches.



Le canal et ses grues – © septième ciel images

CHIFFRES CLÉS

- **Coût total** de l'aménagement des quais et du parc des rails : 2 220 248 € HT.
- La Région Normandie participe au titre du **Fonds Régional d'Aménagement et de Développement du Territoire** (FRADT) à hauteur de 20%, soit 444 050 € HT.

CONTACTS PRESSE :

Emmanuelle TIRILLY (Région Normandie) • 06 13 99 87 28 • emmanuelle.tirilly@normandie.fr
Daniela TERZI (Caen la mer / Ville de Caen) • 07 84 51 03 97 • d.terzi@caenlamer.fr
Thibault TIERCELET (SPLA Presqu'île) • 06 76 36 91 14 • t.tiercelet@caen-presquile.fr